

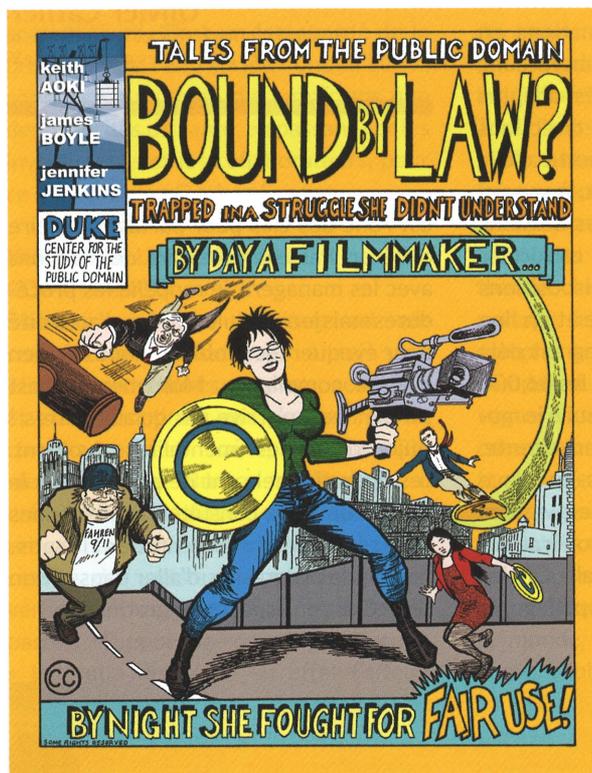
# Un schéma vaut mieux qu'un long contrat !

Connaissez-vous le *legal design* ? Cette discipline permet de présenter l'information juridique de manière plus attrayante et compréhensible pour les non-juristes, en ayant recours notamment à des images ou des schémas. Présentation et illustrations pratiques.

PAR ANTOINE MASSON ET OLIVIA ZARCATÉ

Les non-juristes n'appréhendent pas le droit comme les juristes. Communiquer auprès de ces derniers nécessite de prendre en compte cette différence. Fort de ce constat, le *legal design* (encore appelé, dans sa dimension graphique, *visual law*) propose de concevoir des produits juridiques (notices d'informations juridiques, contrats, lois, etc.) s'inspirant des méthodes du *design thinking*. Cette dernière approche, née en Californie dans les années quatre-vingt, entend s'inspirer du mode de pensée des designers pour concevoir des produits et des services qui anticipent les usages qu'en feront leurs utilisateurs. Concrètement, cela suppose de s'interroger sur son travail à partir des questions suivantes :

- 1) Qui sont les utilisateurs de ce que je produis ?
  - 2) Quelles sont leurs attentes, implicites ou explicites ?
  - 3) Pour réaliser quels objectifs ces derniers ont-ils besoin de ce que je produis ?
  - 4) Que faire pour que je participe au mieux à la réalisation de ces objectifs ?
- Transposant cette approche au droit, plusieurs auteurs, comme



Colette R. Brunswick, Helena Haapio, Stefania Passera, Serena Manzoli ou, en France, Olivia Zarcate, se sont intéressés à la manière dont le contenu de certains documents juridiques



La bande dessinée *BOUND BY LAW* traite du droit d'auteur, du *fair use* et du domaine public aux États-Unis. La version française, *LES CONTES DU DOMAINE PUBLIC : PRISONNIÈRE DE LA LOI ?*, tout comme la version originale, sont téléchargeables sur <http://web.law.duke.edu>

peut être représenté visuellement<sup>1</sup>.

Ils ont ainsi mis en exergue plusieurs avantages susceptibles d'être tirés de cette démarche. **En premier lieu**, l'utilisation de schémas s'avère utile pour appuyer une démarche de vulgarisation, laquelle permet de sensibiliser le grand public à certaines problématiques juridiques. Signalons ainsi la création d'une bande dessinée intitulée *BOUND BY LAW* en 2006, par l'université de Duke, expliquant, à travers le questionnement d'une néophyte, le fonctionnement du

## à lire

### COMMUNICATION JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

> Cet ouvrage de Hugues Bouthinon-Dumas, professeur à l'Essec, sera publié en juin 2015.  
 Prix : 50 €  
 Rens. : <http://editions-larcier.com>

<sup>1</sup> Voir à ce sujet <http://blog.law.cornell.edu/vox-pop/2013/05/15/visual-law-what-lawyers-need-to-learn-from-information-designers/>

EN PARTENARIAT AVEC



copyright aux États-Unis et des licences libres. Depuis lors, les institutions européennes ont également édité de nombreuses bandes dessinées, dont une consacrée au droit de la concurrence.

En deuxième lieu, pour le législateur, le *legal design* peut conduire à améliorer l'accessibilité du droit. En 2000, au Canada, à l'occasion d'un livre blanc commandé par le gouvernement, son auteur, le designer David Berman, a mis en exergue les effets positifs en termes d'intelligibilité du droit, qui pourraient être retirés de l'utilisation de graphiques dans les lois, afin d'en décrire le contenu. Notamment, cet auteur explique avoir relevé, à l'occasion de la création d'un modèle d'organigramme visuel d'une loi, l'existence d'une incohérence législative et d'en conclure que l'utilisation d'outils visuels aurait permis de l'éviter.

En troisième lieu, l'utilisation de schémas permet de mieux capter l'attention des utilisateurs. Ainsi, aux États-Unis, le président d'une société de gestion de droits d'auteur avait été autorisé à intervenir comme *amicus curiae* dans un procès relatif à une possible entente sur la fixation du prix de vente des livres numériques. Après que son mémoire eut été rejeté comme excessivement long

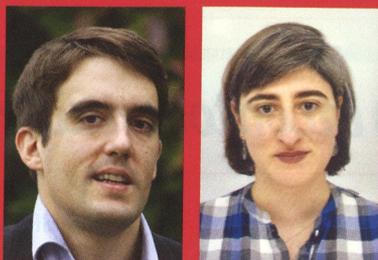
## à propos de

### ANTOINE MASSON ET OLIVIA ZARCATE

> Antoine Masson est expert associé au Centre européen de droit et d'économie de l'Essec.

Olivia Zarcate est juriste, spécialisée en *legal design*, et fondatrice du cabinet *imigidroit*.

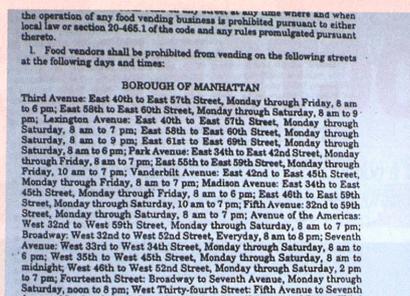
Rens. : <http://cede.essec.edu> et <http://oz-imigidroit.tumblr.com>



## exemple illustré

### AVANT :

> Un guide incompréhensible pour les vendeurs ambulants.



### APRÈS :

> Un guide illustré qui permet une meilleure compréhension de la loi et de son application.



et qu'une limite de cinq pages lui eut été assignée, ce dernier a choisi d'adresser à la Cour une bande dessinée expliquant pourquoi l'approche du département de la justice était erronée, ce qui a été accepté. Bien que l'intéressé ne soit pas parvenu à convaincre la Cour, elle n'a pas manqué de retenir l'attention des médias.

En quatrième lieu, l'approche prônée par le *legal design* tend à favoriser le développement de la culture juridique et conduire à une réduction des litiges. Par exemple, ayant relevé que la réglementation de la ville de New York en ce qui concerne la vente ambulante était complexe et peu intelligible pour des non-juristes et, tout particulièrement ceux dont l'anglais n'est pas la langue natale, Candy Chang, une designer, et le *Center for Urban Pedagogy* de New York ont créé, en 2009, un guide illustré (voir encadré ci-contre) qui présente les droits et obligations les plus importants des vendeurs sous forme de dessins et de schémas. Grâce à celui-ci, ceux-ci peuvent plus facilement connaître la réglementation qui leur est imposée. Ils gagnent en tranquillité, tandis que la loi est mieux appliquée.

En cinquième lieu, l'utilisation de graphiques améliore la lisibilité des contrats et, par suite, la relation clients. Par exemple, en présentant sous forme de schémas et de pictogrammes les conséquences sur le contrat de certains événements (défaut de paiement, ré-

clamation, etc.), le *legal design* conduit les entreprises à être plus claires avec leurs clients, favorisant ainsi l'instauration d'une relation de confiance. Plusieurs études démontrent, en effet, que l'utilisation de représentations visuelles permettait d'améliorer la compréhension du contrat. Notamment, une étude menée à l'université de Waterloo en 2010 sur les conditions générales d'utilisation des logiciels, a démontré que les utilisateurs de logiciels passaient plus de temps à lire et à "scroller" le contrat de licence lorsque ce dernier était accompagné de repères visuels. Selon une seconde étude menée par cette même université, en cas d'utilisation de schémas, non seulement les consommateurs passent plus de temps à lire le contrat, mais ils ont également une meilleure compréhension de son contenu. Ces résultats ont été par la suite confirmés lors d'une expérience menée au sein d'une entreprise d'ingénierie et de métallurgie finlandaise. Bénéfice complémentaire pour cette dernière : cette pratique lui confère une image innovante, fiable, collaborative et respectueuse du cocontractant.

À l'heure où la complexification du droit conduit au développement chez les non-juristes d'un sentiment profond d'insécurité juridique, le *legal design* devrait trouver de nombreuses applications dans les directions juridiques. ■